

Ce CTPD, consacré essentiellement au rapport annuel de performance de la DDFiP 92 s'est tenu le mardi 25 mai. La délégation CGT a lu la déclaration liminaire suivante:

Le présent CTPD qui nous réunit aujourd'hui a pour ordre du jour le compte rendu de l'activité des services 2009. Année particulière, car c'est la première année pleine en configuration unifiée.

La CGT souhaite attirer votre attention sur plusieurs points :

Sur la forme du document, tout d'abord, la lecture des 56 pages n'est qu'une logorrhée de satisfecit qui repose sur une pléthore d'indicateurs. Aucune analyse, très peu de comparaisons avec les années précédentes ne complètent ces données chiffrées. Les statistiques qui satisfont les objectifs assignés ne reflètent en aucun cas la triste réalité des services que vous pilotez. Les réformes, les suppressions d'emplois, vous le savez, mettent nos missions sur le fil du rasoir (hiérarchies des priorités, missions abandonnées ou remises à plus tard...).

Sur le fond, malgré le peu de commentaires du document, il en ressort, néanmoins, que la crise économique et sociale est bien réelle et ses effets ne sont pas sans conséquence sur l'exercice de nos missions. Si l'on met de côté l'augmentation importante des restitutions au titre du bouclier fiscal, d'autres données ont attiré notre attention :

- ↪ la diminution des bases à l'impôt sur le revenu malgré la hausse du nombre de déclarations,*
- ↪ la hausse de près de 15% du nombre de dossiers de surendettement,*
- ↪ l'augmentation du nombre de contentieux et de gracieux...*

Le rapport fait état d'un soutien de nos services envers les entreprises dans le cadre du plan de relance, mais il ne nous semble pas avoir vu le même dispositif mis en œuvre pour les particuliers. Les difficultés sociales ne nous sont pas étrangères puisque nous en avons la traduction quotidiennement à l'accueil.

Le gouvernement, coresponsable de la crise avec le patronat, veut désormais nous faire payer l'addition avec le gel des dépenses publiques. Cela va se traduire par de nouvelles réductions de moyens, de nouvelles suppressions d'emplois, de baisse de salaires comme dans d'autres pays, de destructions de nos systèmes de solidarité issus du Conseil National de la Résistance. Cet héritage, la CGT ne souhaite pas le voir liquidé et en conséquence, elle appelle les collègues à se mobiliser pour faire échec à ces attaques.

En réponse, le directeur a reconnu que le rapport présenté, à la différence des années précédentes, portait moins sur les moyens des services que sur les résultats dans l'exercice des missions. Il a qualifié 2009 d'«excellente année».

Nous avons rétorqué que 2009 avait été une année exceptionnelle par l'ampleur des sous-effectifs et nous avons demandé le rétablissement du tableau détaillé des effectifs faisant apparaître par service les emplois théoriques, disponibles et réels (en agents-année). De même, notre délégation a demandé un état détaillé de l'utilisation par mois et par service des vacataires. Accord de la direction qui entend retravailler sur l'utilisation des moyens de renfort, «le plus près possible des besoins réels». Un compte rendu sera établi.

Le débat s'est ensuite instauré autour des interventions des délégations, particulièrement la CGT, qui a souhaité faire ressortir les éléments de l'activité en lien avec les mobilisations depuis 2 ans à la DGFIP, c'est-à-dire les questions d'emplois.

CHARGES

Notre délégation a fait ressortir l'augmentation des charges (articles IR, impôts locaux, redevables TVA, extraits d'amendes, contentieux et gracieux...) pour les deux filières, dans notre département qui voit se déployer d'importantes opérations immobilières (Boulogne, Gennevilliers, Antony...).

La direction a répondu que la situation serait examinée lors du plan emploi de fin d'année et pourrait donner lieu à redéploiement. Nous avons réaffirmé qu'il n'est pas possible de s'en tenir à une modulation des suppressions d'emplois mais qu'il faut un véritable plan de création d'emplois.

SCEAUX

Nous sommes revenus sur l'évaluation des charges du SIE de Sceaux. En effet, lors du dernier CTP emploi, les chiffres extraits de la base Digitex mis en avant par la direction à l'appui des suppressions d'emplois faisaient apparaître un sureffectif considérable. A l'époque, nous avons interpellé la Direction sur l'exactitude de ces données. Elle avait répondu qu'elle étudierait la question. A plusieurs reprises nous l'avons relancée. Dans sa réponse, la direction a reconnu que les chiffres présentés lors du CTP emploi de décembre 2009 étaient erronés. Les charges retenues étaient celles d'un seul SIE alors que l'actuel SIE est le produit de la fusion des deux SIE antérieurs.

La direction s'est engagée à retenir les bons chiffres dans l'appréciation des charges et à affecter des renforts pour la bonne marche de ce service.

GESPRO

Nous avons fait part des multiples difficultés occasionnées par cette nouvelle application de gestion des redevables professionnels. La direction a répondu que GESPRO ne se substituait pas à BDRP (le bloc-notes à utiliser est effectivement celui de BDRP), que certains problèmes techniques étaient remontés à la Centrale et que les collègues pouvaient transmettre à la direction les difficultés rencontrées dans le cadre de la «mutualisation» des réponses. Pour la direction, le délai de 24 heures de prise en compte de certaines modifications est incontournable ; selon elle, une «grande rigueur» et un «temps d'adaptation» permettront la maîtrise de l'application.

THUNDERBIRD

Le déploiement est gelé. Il y a un problème de serveur et pas seulement en terme de capacité. La liaison avec Lotus est parfois problématique.

CONTRIBUTION A L'AUDIOVISUEL PUBLIC (ex redevance)

Il y a seulement quatre agents pour tout le 92 en charge des particuliers et des professionnels. La direction a répondu que le contrôle ciblait à un rythme triennal les personnes déclarant ne pas posséder d'appareil de télévision (sans rire, nous aurions pu imaginer que les contrôles se faisaient aussi sur celles et ceux qui déclarent en posséder !!!). Or, la délégation CGT a ressorti les conclusions d'un rapport de la MAEC de 2009 qui, en substance, préconise la fin du contrôle sur place pour les particuliers et l'abandon pur et simple du contrôle des professionnels qui serait hypothétiquement intégré dans les procédures habituelles du contrôle fiscal. L'activité de contrôle exercée par nos collègues est donc menacée.

CHORUS

Suite à différents articles parus dans la presse faisant état des dysfonctionnements dans le déploiement de «Chorus» (logiciel amené à remplacer les applicatifs de la dépense Etat), nous avons demandé dans quelle mesure cela impacte le service «dépense» de la DDFiP. La Direction a répondu que le service a peu de programmes concernés pour l'instant. Cependant, la CGT s'inquiète de l'avenir de ce service compte tenu de la perte de nombreux ordonnateurs.

ACTION ECONOMIQUE / SURENDETTEMENT

Un long chapitre du rapport présentait les actions en faveur du développement économique. En effet, dans le cadre du plan de relance, nos services ont été sollicités, soit pour piloter la commande publique dans le département, soit pour assurer un suivi des entreprises en difficulté. La délégation CGT a souhaité connaître les actions en faveur des particuliers durement touchés par les effets de la crise (actions gracieuses et contentieuses en forte hausse, augmentation de 15% du dépôt de dossiers «Banque de France»...). Selon la Direction, les actions de nos services en direction des contribuables en difficultés sont positives puisque le nombre de comptes en RAR est constant.

QUESTIONS DIVERSES

NANTERRE MUNICIPALE

Nous avons demandé s'il y avait un calendrier pour le déménagement. Réponse négative de la direction.

CEIL

Cette base de données immobilières, utilisée notamment par les fiscalités immobilières, les brigades de vérification et les évaluateurs, n'est plus à jour depuis septembre dernier. Nous avons demandé l'affectation d'un emploi de titulaire à SEVRES pour effectuer la mise à jour.

La direction a déclaré connaître le problème et dégage dès à présent des moyens en auxiliaires pour remettre à niveau cette application.

GEOMETRES NORD

Notre délégation a alerté la direction sur les effectifs des géomètres du 92 Nord. L'effectif réel est de 2,8 pour 5 postes implantés. En outre un agent est en attente de promotion. Aucune arrivée n'est en vue à l'occasion du mouvement du 1^{er} septembre.

Auquel cas il ne resterait qu'1,8 agent pour couvrir les 14 communes du nord du département. Le directeur du pôle fiscal a répondu que la direction saisirait la Centrale sur ce point. Le directeur départemental s'est interrogé sur le niveau des charges. Il a indiqué que le nombre d'opérations traitées par agent était inférieur à la moyenne nationale du fait du manque de matière. Il estime devoir regarder la situation de plus près. Pour notre part, cette réponse nous surprend eu égard à l'activité immobilière particulièrement importante dans notre département.

LEVALLOIS

L'option d'installation du SIP en 2011 dans les locaux actuels est-elle confirmée ?

Réponse : c'est compliqué parce que l'expropriation n'avance pas. Le SIP sera installé dans les locaux actuels à titre provisoire. «Les agents ne doivent pas s'inquiéter», y compris quant à la superficie des locaux. La direction est toujours en recherche de nouveaux locaux pour reloger l'ensemble des services. Le directeur a annoncé sa venue prochaine sur le site.

NANTERRE ACCUEIL

Nous avons fait état des plaintes des collègues de l'accueil qui doivent assurer la campagne IR alors que des travaux (perceuse, pose de câbles..) se poursuivent. Selon la DDFIP, l'essentiel des travaux de l'accueil a été réalisé. Ne reste que l'aménagement de l'espace détente qui entraîne des nuisances inévitables.

NANTERRE SUD-OUEST

Nous sommes revenus sur la situation de Nanterre Sud-Ouest (sollicitations pour effectuer les missions foncières en pleine campagne IR et problèmes d'effectifs). La direction a répondu que le chef de service avait été contacté pour définir les priorités et a confirmé qu'un seul auxiliaire, en lieu et place des deux prévus initialement, serait affecté à compter du 25 mai.

Un état précis de réalisation des missions foncières sur le département sera effectué prochainement.

CAMPAGNE IR ET INDEMNITES

L'enveloppe des indemnités «campagne IR», d'un montant de 16 000 euros cette année, est en constante diminution et cette tendance devrait se confirmer les années qui viennent.

L'administration destine ces indemnités en priorité aux agents qui effectuent des permanences en dehors des heures habituelles (pause méridienne) ou hors site (mairie, foyers ...).

La direction a expliqué que l'objectif était de réduire les permanences à l'extérieur des services, compte tenu du développement de l'accueil sous toutes ses formes (en SIP, dans les trésoreries de proximité, sites internet...).

CLES USB

L'administration a fait savoir qu'elle entreprendrait des actions de sensibilisation quant aux précautions à prendre dans l'utilisation des clés USB.

FRAIS DE DEPLACEMENT

Nous avons demandé des explications sur trois points : la raison de l'augmentation des délais de remboursement, l'utilité des ordres de missions, sachant que la demande de remboursement est saisie sur AGORA et validée par le chef de service, la nécessité d'une note-cadre de la direction fixant les modalités de remboursement des frais de déplacement.

Il a été répondu que la division concernée s'attachait à rattraper son retard, que les ordres de mission et le contenu de la note-cadre seraient discutés prochainement. La vigilance s'impose.

INFORMATIQUE

Profitant de ce CTPD, la délégation CGT s'est faite l'écho de la motion du service assistance utilisateurs (SAU) qui se mobilise depuis des mois pour conserver leur organisation de travail, plébiscitée par les collègues. Il s'agit, pour eux, de conserver leur savoir-faire, de rester proches des utilisateurs, d'avoir une certaine polyvalence dans leurs interventions (matériels, réseaux, applications...). La motion (et celles des autres départements) a été remise à la DG lors du groupe de travail national du 21 mai dernier. Cette mobilisation a contraint la Direction Générale à revoir son organisation informatique, elle consent désormais à rapprocher tous les services utilisateurs dans une structure unique «informatique». Affaire à suivre donc...

LA DELEGATION CGT

Anne GIRAUDON - Gislhaine MASONI - Carole LAFON - Luc BENOIT

Philippe GEOFFRE - Philippe KERGOAT - Pierre-Jean BERTHOUMIEU - Maximilien FAURE



Bulletin d'adhésion J'adhère à la CGT :



NOM : Prénom :

Grade : Echelon :

Lieu de travail :

Tél :

Adresse électronique :

Date :

Signature :

Pour l'ex-DSF Sud - A remettre à Philippe GEOFFRE (CDI Montrouge) ou à un militant CGT

Pour l'ex-DSF Nord - A remettre à Luc BENOIT (HDF Nanterre) ou à un militant CGT

Pour l'ex-Trésor - A remettre à Carole LAFON (TG-Case CGT) ou à un militant CGT